

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Education du mardi 17 novembre 2020



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Nous nous sommes réunis la dernière fois le 6 octobre où nous étions un certain nombre d'organisations à pointer le manque d'écoute respective, nos inquiétudes multiples sur le devenir des enfants et de la jeunesse, sur les conditions de travail des élèves et du corps éducatif, sur l'aggravation des inégalités scolaires et sociales. Depuis, l'horreur nous a toutes et tous frappés le vendredi 16 octobre au travers du crime barbare perpétré en la personne de Samuel Paty et portant atteinte à l'Ecole de la république, laïque, porteuse d'émancipation, d'enseignements et de formation à l'esprit critique des futurs citoyens. En sa mémoire, la FCPE a édité un petit fascicule à destination de tous les parents d'élèves pour expliquer la laïcité à l'école, comme le respect partagé des missions des enseignants et le rôle et la place des parents et des élèves.

La FCPE est une fervente défenseuse de la coéducation, du respect partagé entre tous les acteurs éducatifs autour d'un enfant, comme de la reconnaissance de leurs responsabilités éducatives différentes mais complémentaires. Gardons-nous de vouloir dresser des murs toujours plus hauts entre les membres de la communauté éducative !

La crise sanitaire s'est aggravée dans notre pays, amenant avec elle un deuxième confinement, les attestations de sortie, le télétravail, des réorganisations d'activités et la hausse du chômage. Et pour l'Ecole, protocole sanitaire renforcé, plan de continuité pédagogique, enseignement hybride sont revenus sur le devant de la scène. Dans les écoles, le port du masque dès 6 ans sème le trouble chez les parents d'élèves, pas toujours compris, ni toujours accepté face à des errements d'explication depuis le début de cette crise sur la possible contagiosité des enfants ou encore de son impact sur leur développement. Nous le répétons, nous n'entrerons pas dans cette polémique, nous actons ce principe de précaution. Mais nous n'oublions pas que l'école souffre d'un manque chronique de personnel, de rénovation comme d'aménagement des bâtis. Le virus qui nous masque ne fait que mettre en exergue le manque d'investissement nécessaire pour l'Ecole.

Et c'était bien l'enjeu majeur de la grève sanitaire du 10 novembre que nous avons soutenu. Grève qui s'est déroulée dans le cadre d'un plan vigipirate élevé au risque attentat. Les blocus lycéens qui ont eu lieu sur cette période étaient pour leur grande partie pacifique et nous dénonçons les intimidations et actes invasifs à l'encontre de jeunes exerçant leur droit d'exprimer leurs inquiétudes quant à leurs conditions d'apprentissage comme pour préserver la santé de leurs familles.

La FCPE fait l'amer constat que la réforme du baccalauréat et sa multitude d'évaluations ne résiste pas à l'épreuve de la crise sanitaire. Pas plus que les lycéens pris dans les méandres de Parcoursup, au calendrier insensible à la crise et toujours porteur d'une discrimination déjà dénoncée. Je veux parler ici de la mention du lycée d'origine. Depuis la semaine passée, le lycée doit faire face à de nouvelles organisations en demi-groupes, sans toujours d'accompagnement éducatif sur le temps hors classes, ni toujours de cours à distance. Le travail en autonomie devient ainsi une modalité majeure d'apprentissage sur le temps scolaire. Que devient l'élève de seconde déjà cabossé par une première expérience de continuité pédagogique dans un environnement qu'il ne maîtrise peut-être pas encore ? ou un élève de voie pro dans son suivi de PFMP ? où sont les aménagements de programmes pour les classes à examen ? Et nous posons toujours la même question : où sont donc les enseignants supplémentaires pour être avec les élèves ? Car nous n'oublions pas à la FCPE que le baccalauréat est bien un diplôme national et l'Etat se doit d'être le garant de l'égalité de traitement des élèves face à l'examen.